



Kinésithérapeute : une vraie opportunité à Melle

1. Contexte

La ville de Melle et l'ensemble du bassin de vie présentent aujourd'hui un vrai besoin en kinésithérapie : délais longs, demandes non pourvues, besoins pédiatriques croissants, population active et sportive, vieillissement du territoire.

Que ce soit en libéral ou en collaboration avec les structures locales, plusieurs opportunités d'installation existent sur Melle .

L'ouverture du Pôle Santé en 2027 vient renforcer l'attractivité du territoire, mais la recherche de kinés concerne l'ensemble de la commune, avec un potentiel d'activité immédiat.

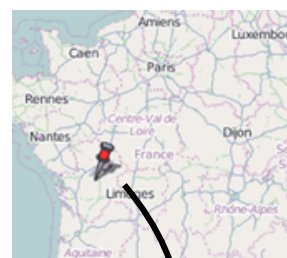
2. Un territoire où il fait bon exercer

Située au cœur du Poitou, Melle offre un environnement à la fois paisible, dynamique et attractif. La commune bénéficie d'un cadre naturel préservé, d'un patrimoine remarquable et d'un centre-bourg vivant, apprécié pour son accessibilité et sa qualité de vie.

Sa localisation stratégique — entre Niort, Poitiers et Angoulême — en fait un territoire facile d'accès, tout en conservant une échelle humaine propice à un exercice apaisé.

Melle dispose d'un parcours scolaire complet, d'équipements sportifs modernes, d'un tissu associatif très riche et de nombreux services de proximité, ce qui en fait une ville accueillante pour les professionnels comme pour les familles.

C'est un territoire où l'on trouve rapidement ses repères, où les partenariats se construisent facilement, et où l'on apprécie autant travailler... que vivre.



4. Présentation du projet Pôle Santé



- Un centre de santé polyvalent (médecins, secrétaire, IPA, assistant médical, paramédicaux salariés);
 - Une organisation de coordination structurée : réunions, outils partagés, protocoles
- Des cabinets libéraux neufs et fonctionnels;
 - Des espaces mutualisés (salle d'attente, espace pro partagé).
 - un accompagnement personnalisé pour votre installation



5. Opportunités d'exercice à Melle

La ville de Melle offre plusieurs opportunités d'installation pour les kinésithérapeutes, grâce à une demande forte et un manque réel de professionnels sur le territoire.

Plusieurs modalités d'exercice sont possibles selon les projets de chacun :

- Exercice libéral : forte patientèle potentielle, délais longs et demandes non couvertes.
- Collaborations et partenariats : travail en réseau facilité avec les professionnels du territoire.
- Possibilités de création ou développement d'activité, notamment en vue de l'ouverture du futur Pôle Santé (sans obligation d'y exercer).

Pourquoi Melle ?

- Territoire dynamique et accueillant
- Forte demande en kinésithérapie
- Qualité de vie attractive
- Accessibilité, équipements, cadre naturel
- Projet territorial de santé en plein développement

CONTACT RH / CANDIDATURE

Natacha AUBINEAU
Coordinatrice du Pôle Santé de Melle

natacha.aubineau@melle.fr
06 17 56 72 15